

INFORMATIONS

Créée depuis 1973, cet Institut forme des Aides-Soignants(es) conformément aux articles R. 4311-3 à R. 4311-5 du code de la Santé Publique, de l'Arrêté du 22 octobre 2005, du 8 février 2007, du 10 novembre 2009 et du 28 septembre 2011.

Le QUOTA actuel est de **85 élèves par an**, sélectionnés selon 3 modalités :

1. Tout candidat justifiant d'un contrat de travail avec un établissement de santé ou une structure de soins en se présentant aux épreuves de sélection.
2. Tout candidat s'inscrivant à la sélection hormis les candidats suscités.
3. Les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière réunissant au moins trois ans de fonctions en cette qualité et sélectionnés par leur établissement.

➤ Chaque année **2 rentrées** sont organisées :

➤ **Septembre** ⇒ 45 élèves

➤ **Janvier** ⇒ 40 élèves

➤ Donc **2 sélections** sont prévues :

❖ **La 1^{ère} en mars.**

❖ **La 2^{ème} en septembre.**

**CE DOSSIER N'EST VALABLE QUE POUR LA
SELECTION**

CORRESPONDANT A LA RENTREE CHOISIE

Soit Pour la rentrée de Septembre 2012 : sélection Mars 2012

ÉPREUVES DE SÉLECTION

Conditions : pour la modalité 1 : être agents en CDD ou en CDI (être sous contrat au moment de l'inscription toujours valable à la date de début des épreuves).

pour la modalité 2 : être âgé de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation.

Elles comprennent :

1. UNE ÉPREUVE ÉCRITE : ADMISSIBILITE

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité

L'écrit est une épreuve anonyme :

- **Durée** : 2 heures
- **Note** : 20 points

Elle se décompose en deux parties :

A - A partir d'un texte de culture générale d'une page maximum et portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, le candidat doit :

- Dégager les idées principales du texte ;
- Commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum.

Cette partie est notée sur 12 points et a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

B - Une série de dix questions à réponse courte :

- Cinq questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine
- Trois questions portant sur les quatre opérations numériques de base
- Deux questions d'exercices mathématiques de conversion.

Cette partie a pour objet de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques. Elle est notée sur 8 points.

A l'issue de cette épreuve, et au vu de la note obtenue, un jury statue sur l'admissibilité.

Une note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

Les résultats sont affichés à l'I.F.A.S et chaque candidat informé par courrier.

2. UNE ÉPREUVE ORALE : ADMISSION

Peuvent se présenter à cette épreuve :

- les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite d'admissibilité.
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau IV (bac général – technique – professionnel – Brevet de technicien, - brevet professionnel etc...) ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V (B.E.P Carrière Sanitaire et Sociale, BEPA Services aux Personnes etc...), délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'état d'infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.

Cette épreuve orale consiste en un entretien portant sur des questions d'actualité du domaine Sanitaire ou Social, sur les motivations et le projet professionnel du candidat.

- **Durée** : 20 minutes précédées de 10 minutes de préparation
- **Note** : 20 points.

Elle se divise en deux parties :

A - présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. Cette partie, notée sur 15 points, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.

B - discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant. Cette partie, notée sur 5 points est destinée à évaluer la motivation du candidat.

Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.

LES RÉSULTATS

A l'issue de l'épreuve orale d'Admission et au vu de la note obtenue à cette épreuve, le jury établit **deux listes** de classement :

- 1 - Une liste pour les candidats sous contrat (CDD- CDI)
- 2 - Une liste pour les autres candidats passant la sélection

Chaque liste comprend :

- une liste principale.
- une liste complémentaire allant jusqu'à la note de 10/20.

A l'issue de cette épreuve, **les résultats sont affichés à l'I.F.A.S** et les candidats informés individuellement par courrier.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Le candidat doit confirmer son admission dans les **10 jours** suivant l'affichage des résultats.(liste principale **et** liste complémentaire).

Les résultats des épreuves ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles ont été organisées, sauf exception faisant l'objet d'une démarche auprès du Directeur de l'Institut.

PRE-REQUIS SI ADMISSION A LA FORMATION

L'obtention de L'AFGSU niveau 1(Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgence) est demandée avant l'entrée en formation dans l'IFAS **mais après les résultats de la sélection** (cf. arrêté du 21/04/2007). Cette formation est dispensée **UNIQUEMENT** dans un CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence) et n'a pas d'équivalence avec tout autre formation (A.F.P.S, PSC1 etc...).

Le coût de cette formation est de 160 € minimum sebn les CESU.

PIÈCES A JOINDRE

➤ POUR TOUS

- ↪ Fiche d'inscription dûment complétée – recto - verso.
- ↪ Lettre de motivation.
- ↪ Curriculum Vitæ détaillé, **précis dans les dates**.
- ↪ Photocopie Carte d'identité ou Passeport ou carte de séjour **photocopié(e) recto et verso en cours de validité et avec une adresse correspondant à celle donnée sur la fiche d'inscription (si adresse différente sur l'un des documents sus -cités fournir en plus un justificatif de domiciliation)**.
- ↪ 6 enveloppes autocollantes timbrées au tarif en vigueur avec votre **adresse personnelle**.
- ↪ 1 grande enveloppe timbrée à **0.90 Euros** avec votre **adresse personnelle**.
- ↪ chèque **de 60 €** libellé à l'ordre du trésor public.

➤ SELON VOTRE SITUATION

1° Pour les candidats en CDD ou CDI :

* à l'inscription :

- ↪ la photocopie du contrat de travail
- ↪ une attestation de travail par l'employeur à la date de l'inscription

* le jour des épreuves écrites :

- ↪ Une attestation de présence par l'employeur justifiant d'un contrat à la date de l'écrit et ou de l'oral

2° Photocopie de l'ensemble des diplômes obtenus et nécessaires pour vous présenter :

Tout titre ou diplôme homologué au minimum au **niveau IV** ou enregistré au répertoire national de certification professionnelle

Tout titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au **niveau V**.

3° Pour les ressortissants étrangers :

- ↪ Photocopie d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu

ET attestation justificative de cet accès

OU attestation justificative délivrée par un rectorat français.

4° Pour les étudiants infirmiers :

- ↪ Une attestation de suivi de 1^{ère} année d'études conduisant au diplôme d'état infirmier et non admis en 2^{ème} année.

➤ SELON VOTRE AGE

1) Vous avez entre 16 et 18 ans :

- ↪ certificat de participation à la JAPD, à défaut attestation de recensement.
- OU** ↪ attestation individuelle d'exemption.

2) Vous avez entre 18 et 25 ans :

- ↪ certificat de participation à la JAPD.

OU ↪ attestation provisoire de participation à la JAPD

OU ↪ attestation individuelle d'exemption.

*Situation particulière : après 25 ans – aucun justificatif exigible

FRAIS D'INSCRIPTION

Ils seront acquis à l'établissement pour TOUT DEPOT DE CANDIDATURE.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Le Montant est de : **60 Euros**

DATES

- **CLÔTURES DES INSCRIPTIONS**

2 MARS 2012

(le cachet de la poste faisant foi)

Si le dossier n'est pas complet à cette date, l'inscription ne sera pas retenue.

Les dossiers sont à adresser à : *Madame La Directrice*
Institut de Formation d'Aides-Soignants
Centre Hospitalier d'Angoulême
16470 SAINT-MICHEL

Une lettre « accusé de réception » sera adressée à chaque candidat lorsque le **dossier sera complet.**

- **ÉPREUVE ÉCRITE**

le **Samedi 24 Mars 2012**

- **ÉPREUVE ORALE**

sera organisée du **7 au 25 mai 2012**

Une convocation est adressée à chaque candidat.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation pour l'année 2012 est de 4 050 € par élève.



CENTRE
HOSPITALIER

INSTITUT DE FORMATION
D' AIDE -SOIGNANT
16470 Saint Michel
www.ch-angouleme.fr

I.F.A.S

Entrée n°2
Rez-Chaussée Pavillon Médical

Françoise NADEAU, Directrice

Nadine BELAIR, Secrétaire

☎ 05.45.24.25.34

Fax : 05.45.24.61.02

E-mail : ifas.cha@ch-angouleme.fr

FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

NOM DE NAISSANCE :

NOM MARITAL :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

TELEPHONE :

DATE DE NAISSANCE : AGE :

LIEU DE NAISSANCE :

C.D.D. Date de début : Date de fin :

C.D.I. Date de début :

DATE INSCRIPTION POLE EMPLOI :

N° D'IDENTIFIANT :

A renvoyer
dûment complété

Diplômes ou titres acquis

| INTITULES | | Année |
|---|--------------------------|-------|
| BEP Carrière Sanitaire et Sociale : | <input type="checkbox"/> | |
| BEPA Services Aux Personnes :..... | <input type="checkbox"/> | |
| C.A.P Petite Enfance : | <input type="checkbox"/> | |
| D.E.A.V.S (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale): | <input type="checkbox"/> | |
| Titre A.V.F (Assistant de Vie aux Familles) : | <input type="checkbox"/> | |
| Autres : | <input type="checkbox"/> | |
| - | | |
| - | | |
| BAC : | <input type="checkbox"/> | |
| - | | |
| BTS –BTA- DUT- DEUG : | <input type="checkbox"/> | |
| - | | |
| Licence : | <input type="checkbox"/> | |
| - | | |
| Autres : | <input type="checkbox"/> | |
| Préparation au concours écrit..... | <input type="checkbox"/> | |
| Préparation au concours oral..... | <input type="checkbox"/> | |

Expériences professionnelles dans le milieu de la Santé

| LIEU Préciser l'établissement et le service s'il y a lieu | DATES De à | NATURE DE L'EMPLOI |
|--|---------------------------|--------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |